



## Journée internationale des droits des femmes

La journée du 8 mars est dédiée aux droits des femmes. En 2025, l'ONU a choisi de placer cette journée sous le thème « Pour TOUTES les femmes et les filles : droits, égalité et autonomisation ».

Pour marquer le 30<sup>ème</sup> anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, nous devons pousser nos dirigeants à prendre les mesures indispensables pour l'avancée des droits des femmes et pour l'égalité des sexes. C'est à ce prix que nous contribuerons à favoriser l'accès des femmes aux fonctions de directions et aux espaces décisionnels.

Dans ce contexte, la loi du 19 juillet 2023 vise à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la haute fonction publique. Pour la **CFTC Finances**, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes doit aller plus loin en offrant toutes facilités aux mères de familles afin de préparer sereinement leur promotion quelle qu'elle soit, à tous les niveaux jusqu'aux postes de direction et d'encadrement supérieur.

La **CFTC Finances** reste impliquée dans l'information concernant les comportements discriminants ou les violences sexuelles et sexistes au travail ; elle participe avec tous les représentants des personnels à cette lutte. En dénonçant les comportements irrespectueux à l'égard des femmes, nous avancerons vers l'égalité entre les femmes et les hommes. **La CFTC** accompagne les agents victimes ou témoins de harcèlement ou de violences sexistes ou sexuelles.

Dans les négociations qui ont repris pour la période 2025 à 2027 **la CFTC** sera présente et poussera pour réduire les inégalités de parcours professionnels entre les femmes et les hommes, mais aussi pour la mise en oeuvre des mesures de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et intrafamiliales.

L'évolution vers une égalité entre les femmes et les hommes se traduira par un changement de mentalités. Aujourd'hui, alors que beaucoup d'hommes continuent de privilégier le champ professionnel, la majorité des femmes consacrent une part substantielle de leur temps aux tâches domestiques. Ces tâches, véritables frein à la mobilité géographique, sont préjudiciables à l'évolution de carrière du personnel féminin. **La CFTC Finances** revendique un meilleur accompagnement de la mobilité géographique des femmes par le ministère notamment en facilitant leur installation à proximité de leur nouveau lieu d'exercice.

La journée internationale des droits des femmes fêtera ses 50 ans en 2027. Si **la CFTC Finances** prend acte des avancées déjà obtenues en matière de réduction des inégalités entre les femmes et les hommes, elle constate néanmoins que le chemin pour atteindre une égalité complète entre les deux sexes est encore long.

**La CFTC se mobilise et appelle chacune et chacun à poursuivre le combat contre les discriminations subies par les femmes.**

# JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES



EGALITE

JUSTICE

DIVERSITÉ

AUTONOMIE

**LE 8 MARS,  
LUTTONS TOUS  
ENSEMBLE !**